

PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

# Chauffe-eau solaire



Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel, le tertiaire et l'industrie** sur le territoire de la Martinique à compter du 25 juin 2024.

## Primes économies d'énergie « CESI », à destination des clients particuliers en logement individuel

Capacité - Volume	Primes économies d'énergie
≤ 300 L	700€
> 300 L	700€

## Primes économies d'énergie « CESI solidaire »

Offre à destination des clients particuliers en situation de précarité ou grande précarité en logement individuel, dans le cas uniquement d'une acquisition directe d'un chauffe-eau solaire individuel.

Capacité - Volume	Primes économies d'énergie
< 300 L	1100€
300 L	1100€

## Chauffe-eau solaire collectif résidentiel

	Prime par logement
Existant et neuf	250€

## chauffe-eau solaire collectif résidentiel (particuliers précaires)

	Prime par logement
Existant et neuf	300€

## Chauffe-eau solaire collectif tertiaire

	Prime par MWh de besoins
Existant et neuf	700€
	Primes par nombre de chambres ou de lits
Santé	700€
Hôtel	700€



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos partenaires [Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.mq](#)